

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DINITROL 9100**

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 1 de 9

**1. Identification****Identificateur de produit**

DINITROL 9100

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Adhésifs, produits d'étanchéité

**Utilisations déconseillées**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: DINOL GmbH  
Rue: Pyrmonter Strasse 76  
Lieu: D-32676 Luegde  
Téléphone: + 49 (0) 5281 982980  
E-mail: msds@dinol.com  
Interlocuteur: Labor  
Internet: www.dinol.com  
Service responsable: msds@dinol.com

Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860

**Fournisseur**

Société: DINOL U.S. Inc.  
Rue: 8500 Cotter Street, Lewis Center  
Lieu: USA-43035 Ohio  
Téléphone: 740-548-1656  
E-mail: info@dinolus.com  
Internet: www.dinol.com

Téléfax: 740-548-1657

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:** 3E Company Emergency +1-866-404-4230

**2. Identification des dangers****Classification de la substance ou du mélange****SIMDUT 2015**

Cancérogénicité: Carc. 2  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Resp. Sens. 1  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Skin Sens. 1

**Éléments d'étiquetage****SIMDUT 2015**

**Mention d'avertissement:** Danger

**Pictogrammes:**

**Mentions de danger**

Peut provoquer une allergie cutanée.  
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Susceptible de provoquer le cancer.

**DINITROL 9100**

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 2 de 9

**Conseils de prudence**

Se procurer les instructions avant utilisation.  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive.  
 Porter un équipement de protection respiratoire.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment .  
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.  
 Garder sous clef.

**Autres dangers**

Aucune information disponible.

**3. Composition/information sur les ingrédients**
**Mélanges**
**Composants pertinents**

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
1333-86-4	Carbon Black	30 - < 60 % (*)
101-68-8	diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; diphénylméthane-4,4'-diisocyanate	0.1 - < 1 % (*)
107-66-4	Dibutyl hydrogen phosphate	0.1 - < 1 % (*)
77-58-7	dilaurate de dibutylétain dibutyl[bis(dodecanoyloxy)]stannane	0.1 - < 1 % (*)

(\*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

**Information supplémentaire**

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

**4. Premiers soins**
**Description des premiers secours**
**Indications générales**

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.  
 Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.  
 En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

**Après inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

**Après contact avec la peau**

Changer les vêtements imprégnés.  
 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

**Après contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 Demander immédiatement un avis médical.

**Après ingestion**

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).  
 NE PAS faire vomir.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DINITROL 9100**

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 3 de 9

Appeler immédiatement un médecin.  
Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

Aucune information disponible.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

Aucune information disponible.

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie****Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre d'extinction. Brouillard d'eau.**Agents extincteurs inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**Dangers spécifiques du produit dangereux**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Pour les secouristes**

Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage****Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination.

**Pour le nettoyage**

Assurer une aération suffisante.

Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Ne pas rincer avec de l'eau.

**Autres informations**

Aucune information disponible.

**Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Évacuation: voir rubrique 13

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DINITROL 9100**

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 4 de 9

**7. Manutention et stockage**
**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**
**Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.  
Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

**Préventions des incendies et explosion**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Information supplémentaire**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**
**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**Conseils pour le stockage en commun**

Non indispensable.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

température maximale de stockage : < 35°C  
température minimale de stockage : > 0°C  
température de stockage: : 0 - 35°C

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**
**Paramètres de contrôle**
**Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
1333-86-4	Carbon black (inhalable fraction)		3	TWA (8 h)	ACGIH-2024
107-66-4	Dibutyl phosphate (inhalable fraction and vapor)	0.6	5	TWA (8 h)	ACGIH-2024
101-68-8	Methylene bisphenyl isocyanate	0.005	0.051	TWA (8 h)	ACGIH-2024

**Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.  
Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.  
Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**DINITROL 9100**

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 5 de 9

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

**Protection des mains**

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374):

FKM (caoutchouc fluoré) période de latence: 480 min.

NBR (Caoutchouc nitrile) période de latence: 480 min.

Epaisseur du matériau des gants : &gt; 0,12 mm

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

**Protection de la peau**

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

**Protection respiratoire**

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141)., Matière/fluide filtrant: A/P2

**9. Propriétés physiques et chimiques**
**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Pâte
Couleur:	noir
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé

	Testé selon la méthode
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	270 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosibilité:	non déterminé DIN 51649
Limite supérieure d'explosibilité:	non déterminé DIN 51649
Point d'éclair:	164 °C
Température d'auto-inflammation:	300 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	Non miscible
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Tension de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,13 - 1,18 g/cm <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	non applicable

**Autres données**
**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

non déterminé

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

non déterminé

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DINITROL 9100**

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 6 de 9

**Autres caractéristiques de sécurité**

Point de ramollissement:

non déterminé

Viscosité dynamique:

non déterminé

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**10. Stabilité et réactivité**
**Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**Risque de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**Conditions à éviter**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**Matériaux incompatibles**

Aucune information disponible.

**Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**11. Données toxicologiques**
**Informations sur les effets toxicologiques**
**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) &gt; 5000 mg/kg; ATE (cutanée) &gt; 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) &gt; 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) &gt; 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1333-86-4	Carbon Black				
	orale	DL50 > 15400 mg/kg	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 > 3000 mg/kg	Lapin	GESTIS	
101-68-8	diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; diphénylméthane-4,4'-diisocyanate				
	orale	DL50 9200 mg/kg	Rat	GESTIS	
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			

**Irritation et corrosivité**

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

**DINITROL 9100**

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 7 de 9

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
(diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; diphénylméthane-4,4'-diisocyanate)

Peut provoquer une allergie cutanée. (diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; diphénylméthane-4,4'-diisocyanate)

**Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Susceptible de provoquer le cancer. (Carbon Black; diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; diphénylméthane-4,4'-diisocyanate; Dibutyl hydrogen phosphate)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Aucune information disponible.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucune information disponible.

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune information disponible.

**Informations sur les autres dangers**
**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Potentiel de troubles endocriniens Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

**12. Données écologiques**
**Persistance et dégradation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**13. Données sur l'élimination**
**Méthodes de traitement des déchets**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DINITROL 9100**

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 8 de 9

**Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.  
Ne pas mélanger à d'autres déchets.

**L'élimination des emballages contaminés**

Éliminer en observant les réglementations administratives.

**14. Informations relatives au transport**
**Canadien TMD**
Appellation réglementaire:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)**
Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Classe(s) de danger relative au transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Marine polluant:

no

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**
Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Classe(s) de danger relative au transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

**15. Informations sur la réglementation**
Réglementation canadienne
**Inventaire LIS/LES**

La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants: DSL/NDSL

**Information supplémentaire**

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

: 602330

**16. Autres informations**
**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,8,9,16.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DINITROL 9100**

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 9 de 9

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Cette fiche de données de sécurité contient uniquement des informations relatives à la sécurité et ne remplace pas les informations ou les spécifications du produit.

---

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*